

SOMMAIRE

- ▶ Mot de la rédactrice 1
- ▶ Nouvelles en bref 1
- ▶ Bilan des travaux de l'initiative Can-Trace 2
- ▶ Commission parlementaire 4
- ▶ Définition de la traçabilité par le *Codex alimentarius* 4
- ▶ Projet de norme ISO 4

NOUVELLES EN BREF...

Québec

Mise à jour du site d'ATQ

Le site Internet d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) a été mis à jour. Vous pourrez désormais trouver des informations supplémentaires concernant les systèmes d'identification permanente et de traçabilité des bovins et des ovins au Québec.

Pour en savoir plus... www.agri-tracabilite.qc.ca

Québec

Projet sur l'identification des cervidés

Un projet pilote est actuellement en cours sur l'identification permanente des cervidés grâce à un partenariat entre l'Association Cerfs Rouges du Québec (ACRQ) et Agri-Traçabilité Québec (ATQ). Ce dernier permettra d'évaluer différents types d'identifiants et méthodes de lecture.

Pour en savoir plus...

www.agri-tracabilite.qc.ca/fr/Rapport_activites/Rapport_des_activites_2003_2004_reduit.pdf

France

Les 25, 26 et 27 janvier 2005 à Paris et pour une deuxième année consécutive, aura lieu l'événement Traçabilité 2005. La formule combinant congrès et salon a été conservée et est entièrement consacrée à la traçabilité dans tous les secteurs d'activité dont l'agroalimentaire.

Pour en savoir plus... www.tracabilite2005.com

Traçabilité au Canada

Poursuite des travaux de l'initiative Can-Trace

Quelques nouvelles de l'été 2004 se retrouvant dans l'édition automnale du Traçabulletin :

Tout d'abord, au Québec, la Commission parlementaire sur les enjeux de la sécurité alimentaire a déposé son rapport et a recommandé la poursuite des activités de mise en place de la traçabilité.

Au niveau canadien, l'initiative Can-Trace a également poursuivi ses travaux : l'ébauche des données nécessaires à la traçabilité des produits alimentaires le long de la chaîne d'approvisionnement a été finalisée et des projets pilotes ont

été réalisés dans les secteurs du bœuf, porc et fruits et légumes afin de tester ces modèles.

Enfin, des nouvelles au niveau international puisque la Commission du Codex alimentarius a adopté une définition pour la traçabilité / traçage de produits pendant qu'une norme est en cours de réalisation par l'organisation internationale de normalisation (ISO).

Je vous souhaite donc une très bonne lecture,

Sophie Jacquement,

Conseillère en traçabilité (FQAEA)





Normes minimales volontaires sur la traçabilité des aliments au Canada **Bilan des activités de l'initiative Can-Trace**

L'initiative Can-Trace a poursuivi ses travaux selon les activités prévues dans la feuille de route approuvée par le Comité directeur au début de l'année 2004.

Validation de ces données grâce à des projets pilotes

ÉBAUCHE ET VALIDATION DES DONNÉES MINIMALES DE TRAÇABILITÉ

Secteurs concernés et modèle utilisé

Dans un premier temps, les produits à ingrédient unique pour les secteurs du porc, bœuf, fruits de mer et poissons ainsi que les produits maraîchers sont concernés par le développement des standards de l'initiative Can-Trace. Le modèle de traçabilité utilisé est dit à échelon (un en amont et un en aval) c'est-à-dire que chaque maillon est responsable de connaître ses fournisseurs et ses clients et de conserver les informations relatives aux produits reçus et expédiés ainsi qu'à ses opérations. Il est modulable et adaptable : les exigences demandées sont minimales et d'autres informations peuvent être ajoutées afin de répondre à des exigences réglementaires spécifiques ou aux besoins de l'entreprise.

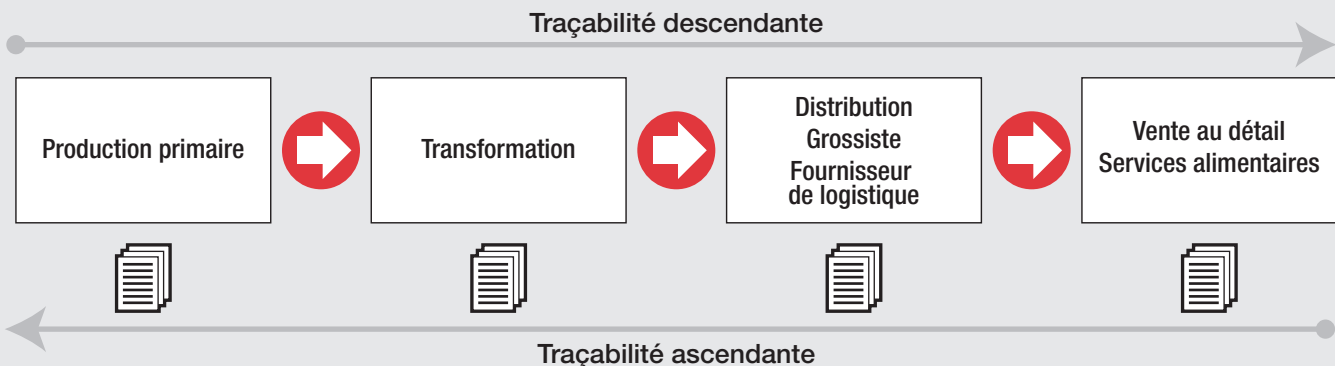
Des données minimales pour assurer le rappel de produit le long de la chaîne d'approvisionnement

Des données minimales ont donc été déterminées en fonction de leur nécessité pour assurer la traçabilité ascendante et descendante des produits alimentaires le long de la chaîne d'approvisionnement de façon à permettre un rappel de produits. Il s'agit de données à recueillir, conserver et transmettre au maillon suivant pour chaque secteur concerné. Initialement, la feuille de route prévoyait également la réalisation de standards concernant les moyens de communication pour échanger les données de traçabilité. Cependant, en raison de l'échéancier, cette dernière activité fera l'objet d'un travail ultérieur.

Suite à l'approbation de l'ébauche des données pour la traçabilité par le Comité directeur le 23 avril 2004, des projets pilotes ont été mis en place dans les secteurs du bœuf, porc et fruits et légumes au cours de l'été. Ces derniers vont permettre, entre autres, d'évaluer la pertinence des données identifiées par le groupe sur les standards et de mesurer le temps de réponse à travers la chaîne d'approvisionnement. Ce travail est effectué grâce à des simulations de rappels de produits partant de l'amont et de l'aval.

Les résultats et conclusions des projets pilotes seront discutés prochainement au sein du Comité directeur de l'initiative et des lignes directrices de mise en place seront rédigées pour chaque secteur afin de faciliter l'application des standards de Can-Trace.

Schéma des données pour la traçabilité le long de la chaîne d'approvisionnement



- Données à recueillir et conserver
- Données à transmettre avec le produit

Pour en savoir plus sur l'ébauche des données...

www.can-trace.org/education/docs/Can-Trace%20Flow%20Chart_f.pdf

BIENTÔT UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION SUR LES COÛTS ET BÉNÉFICES DE LA TRAÇABILITÉ

Une étude de cas est en cours de réalisation afin d'évaluer les coûts et les bénéfices de la mise en place de la traçabilité pour tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement, quelque soit la taille de l'entreprise et d'identifier d'autres enjeux de la traçabilité. Un outil est actuellement développé afin de servir de support à la décision pour les entreprises quant à la mise en place de la traçabilité en leur permettant d'évaluer les coûts et les retours sur investissement. Les données recueillies lors de la réalisation des projets pilotes de Can-Trace sont utilisées pour la réalisation de cet outil.

UN RAPPORT SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le Canada compte beaucoup de petites et moyennes entreprises, c'est pourquoi un groupe de travail a été spécifiquement créé afin de répondre à leurs besoins. Ce dernier a rédigé un rapport identifiant les obstacles majeurs ainsi que les défis à relever et proposant des recommandations concernant la mise en place de la traçabilité.

Parmi ces dernières, on retrouve la formation, une communication spécifique et enfin l'établissement d'une liste d'aides financières et techniques pour faciliter la mise en place des standards de traçabilité. Ces recommandations ont été transmises au Comité directeur pour les intégrer et les prendre en considération lors de ses prochaines décisions.

Fiche signalétique de l'initiative Can-Trace

Date de création

Juillet 2003

Objectif

Développer des exigences minimales en matière de normes basées sur le système EAN.UCC* pour la traçabilité descendante et ascendante dans toute la chaîne d'approvisionnement pour les produits alimentaires cultivés, fabriqués et vendus au Canada.

Membres du Comité directeur

Can-Trace est une initiative dirigée par l'industrie par l'intermédiaire d'un comité directeur composé d'associations industrielles nationales, de représentants de compagnies et d'observateurs gouvernementaux.

Secrétariat

Le secrétariat de l'initiative est assuré par le Conseil canadien du commerce électronique (CCCE).

Les 6 plans d'action de la feuille de route

1. Développement de normes de traçabilité
2. Création d'une étude de cas pour établir les coûts et bénéfices de la traçabilité
3. Étude des besoins des petites et moyennes entreprises
4. Mise en oeuvre d'un programme de communication
5. Développement d'un processus de validation et d'approbation des modèles développés
6. Développement de directives pour l'intégration dans les programmes canadiens existants des normes et exigences de Can-Trace

Rétrospective

2003

- 09 Création d'un document de consultation pour la traçabilité des aliments au Canada
- 11 Fin des consultations de présentation de l'initiative à travers le Canada
- 12 - Création d'une feuille de route
- Création des groupes de travail (sur les normes, l'étude de cas, les petites et moyennes entreprises et les communications)

2004

- 01 Ronde de consultations à travers le Canada pour présenter Can-Trace et sa feuille de route
- 02 Approbation de la feuille de route par le Comité directeur
- 04 - Finalisation de l'ébauche des données pour la traçabilité (Bœuf, produits de la mer, porc et produits maraîchers)
- Rapport sur les petites et moyennes entreprises
- Été Réalisation de projets pilote pour valider les exigences minimales (Bœuf, porc, fruits et légumes)

Futurs travaux

(Septembre 2004 - Mars 2005)

- Revue des résultats des pilotes et de l'étude de cas
- Développement de lignes directrices concernant l'application des normes Can-Trace
- Revue et expansion de la feuille de route
- Développement de normes pour l'échange de données

* EAN UCC (European Article Number - Uniform Code Council) est un système universel, utilisé par de très nombreux secteurs professionnels au niveau international. EAN.UCC offre un ensemble de standards d'identification, de traduction en codes à barres et de structure de messages pour le commerce électronique.

Pour en savoir plus... www.can-trace.org

Québec - Commission parlementaire

Dépôt du rapport sur les enjeux de la sécurité alimentaire

En Juillet 2003, la Commission parlementaire avait été mandatée pour évaluer les enjeux de la sécurité alimentaire au Québec. La traçabilité avait alors été identifiée comme l'un des trois enjeux principaux avec l'inspection des aliments et les OGM (Organismes Génétiquement Modifiés). Suite aux séances de consultation et d'auditions publiques, la Commission parlementaire a rendu public son rapport final, le 11 juin dernier.

Appui favorable à la traçabilité, cependant...

Lors des consultations, les différents intervenants ont reconnu l'importance de la mise en place de systèmes de traçabilité au Québec. Cependant, il a été mentionné que 2005 était une échéance trop rapprochée, qu'une harmonisation était nécessaire avec le gouvernement fédéral et les principaux partenaires commerciaux et que plusieurs points devaient être clarifiés concernant les responsabilités de chacun des intervenants ainsi que le financement des systèmes de traçabilité.

Poursuite de l'implantation des systèmes de traçabilité au Québec

Il s'agit de l'une des principales recommandations de la Commission qui mentionne que le financement de ces systèmes devrait être assuré par tous les secteurs de l'industrie alimentaire et qu'un soutien financier et technique sera nécessaire aux petites entreprises. La Commission ajoute également qu'une réglementation au Québec en matière de traçabilité devrait être harmonisée avec celle du gouvernement fédéral et des autres provinces canadiennes et que les conclusions de l'initiative Can-Trace soient suivies.

Pour en savoir plus...

www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/commissions/capa/aliment/rapaliminaire.pdf

Scène internationale

Commission du Codex alimentarius

Adoption d'une définition pour la traçabilité / traçage de produits

Lors de sa conférence annuelle de Juillet dernier, la Commission du Codex Alimentarius (CCA) a adopté la définition suivante :

La traçabilité / traçage des produits est «la capacité de suivre le mouvement d'une denrée alimentaire à travers une (des) étape(s) spécifiée(s) de la production, de la transformation et de la distribution».

Il a également été ajouté que la Commission pourrait entreprendre, à l'avenir, un travail sur les principes d'application de la traçabilité / traçage des produits.

Source : www.fao.org

Organisation internationale de normalisation (ISO)

Projet d'une norme ISO sur les systèmes de traçabilité dans la chaîne alimentaire

Un groupe de travail a été formé au sein de l'organisation internationale de normalisation (ISO) afin d'élaborer une norme ayant pour titre «Système de traçabilité dans la chaîne alimentaire – Principes généraux relatifs à la conception et à la réalisation». Un premier projet a été réalisé et enregistré auprès du Secrétariat central de l'ISO. Il a été distribué pour observations aux membres du Comité technique responsable de ce projet.

Source : www.iso.org

Des commentaires ou des suggestions?

N'hésitez surtout pas à contacter Mme Sophie Jacquement par téléphone au (514) 858 2067 ou par courriel à : jacquements@fqaea.qc.ca

Des questions sur la traçabilité?

Vous pouvez appeler votre association pour toute information concernant la traçabilité.

Retrouvez les précédentes éditions du Traçabulletin à l'adresse suivante :

www.fqaea.qc.ca/fr/publications.htm



Le FQAEA est créé en vertu du Fonds Canadien d'Adaptation et de Développement Rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Canada